

Décapant pour cires et émulsions sans rinçage

1- Propriétés

ECLADOR DECAP'CIRE SR élimine toutes les émulsions cires même les plus dures et les plus anciennes. Il s'applique sur tous types de revêtements thermoplastiques, carrelages, vinyles etc. Sa formule non moussante, non ammoniacuée, s'utilise à l'aide d'un faubert ou d'une mono brosse. Ne nécessite pas de rinçage.

2- Mode d'emploi

Dépoussiérer.

Diluer à raison de 10 à 20 % dans de l'eau tiède selon la quantité de cire.

Etendre la solution à l'aide d'un faubert.

Laisser agir 5 à 15 minutes.

Décaper à la mono brosse avec un disque adapté à votre sol.

Récupérer la solution à l'aide d'un aspirateur à eau.

Laisser sécher avant de réappliquer une émulsion et vérifier que le pH se situe entre 7 et 8.

Attention : Sur sol très poreux, il est préférable d'effectuer un rinçage à l'eau claire.

3- Caractéristiques techniques

Aspect :	Liquide limpide incolore
Densité :	0,99 +/-0,1
pH (1%) :	11 +/-1
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Contient parmi d'autres composants : (règlement CE N°648/2004 – 907/2006)	Inférieur à 5 % : EDTA, agent de surface anionique Alcool, 1,2-benzisothiazolin-3-one

4- Conditionnement

Carton 4 x 5 L.

5- Précautions d'emploi

Produit strictement professionnel.

Conserver hors de portée des enfants.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter

Un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0236): + 33 (0)3 83 32 36 36.

N° de téléphone en cas d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 20/10/2010